



OACI BULLETIN QUOTIDIEN

ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

Numéro 6
30/9/19

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient un bref résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :

— https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/FR/default_FR.aspx

Horaire des séances :

Lundi 30 septembre 2019

Septième réunion du Comité exécutif	9 h – 12 h	Salle de conférences 1 4 ^e étage du centre de conférences
Quatrième réunion de la Commission technique	9 h – 12 h	Salle de conférences 2 4 ^e étage du centre de conférences
Deuxième réunion de la Commission administrative	9 h – 12 h	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3) 1 ^{er} étage du centre de conférences
Huitième réunion du Comité exécutif	14 h – 17 h	Salle de conférences 1 4 ^e étage du centre de conférences
Troisième réunion de la Commission juridique	14 h – 17 h	Salle de conférences 2 4 ^e étage du centre de conférences
Troisième réunion de la Commission économique	14 h – 17 h	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3) 1 ^{er} étage du centre de conférences

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Site web : Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a40.

Application ICAO A40 : Cette année, la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI s'invite sur votre téléphone mobile avec l'application ICAO A40. Outils de réseautage entre délégués, horaires, informations sur la session et bien plus seront littéralement à portée de main grâce à cette nouvelle ressource de connectivité entre les participants et d'information sur l'événement.

Consultez les affiches et les écrans dans la zone dédiée à l'événement pour obtenir des informations sur le téléchargement de l'application, notamment un QR code que vous pourrez scanner pour un téléchargement direct. N'hésitez pas à vous adresser au personnel sur place pour toute question ou difficulté.

Vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application à l'adresse :
<https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/mobile-app.aspx>.

Pour les publications de référence, rendez-vous sur le portail à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Réunions d'hier dimanche 29 septembre 2019

Cinquième réunion du Comité exécutif

À sa cinquième séance, tenue le dimanche 29 septembre 2019 à 9 heures, le Comité exécutif a examiné le point 15 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement – Dispositions générales, bruit des aéronefs et qualité de l'air locale – Politique et normalisation), sur la base de deux notes présentées par le Conseil (WP/54 et 57) et des notes connexes. Il est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la révision de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Dispositions générales, bruit et qualité de l'air locale, proposée par le Conseil dans la note WP/57 et amendée lors du débat.

La Secrétaire générale a alors informé le Comité exécutif de la participation de l'OACI au Sommet sur l'action pour le climat des Nations Unies, convoqué à New York le 23 septembre 2019. Elle a expliqué que l'OACI avait souligné les décisions et réalisations importantes intervenues en matière d'émissions de CO₂ de l'aviation internationale, et l'importance des partenariats conclus entre les États membres de l'OACI, l'industrie de l'aviation et d'autres parties prenantes pour accélérer les progrès de la mise en œuvre du panier OACI de mesures basées sur le marché, en tant que coalition globale pour l'aviation durable.

Le Comité exécutif a alors entamé l'examen du point 16 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement – Aviation internationale et changements climatiques – Politique et normalisation), documenté dans les notes WP/55 et 58 présentées par le Conseil et dans des notes connexes. La révision de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Changements climatiques, proposée dans la note WP/58 a été appuyée, mais il a été convenu que le Président, le Président du Conseil et le Secrétariat consulteraient les États et que le Comité reviendrait sur ce point lors d'une séance ultérieure.

Sixième réunion du Comité exécutif

À sa sixième séance, tenue le dimanche 29 septembre 2019 à 14 h 15, le Comité exécutif a examiné le point 17 de l'ordre du jour [Protection de l'environnement – Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA)] sur la base des notes WP/56 et 59 présentées par le Conseil et des notes connexes. La grande majorité des États ont appuyé la révision proposée de l'exposé récapitulatif sur le CORSIA, présentée dans la note WP/59, qui sera soumise à l'adoption de la Plénière.

Le Comité exécutif est alors revenu sur le point 16 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement – Aviation internationale et changements climatiques – Politique et normalisation), le Président du Conseil faisant rapport sur le résultat des consultations que lui-même, le Président et le Secrétariat avaient eues avec les États concernant la révision de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Changements climatiques, présentée par le Conseil dans la note WP/58. Le Président du Conseil a proposé que la révision de l'Exposé récapitulatif soit acceptée sous la forme présentée. La grande majorité des États ont accepté cette idée. Il a cependant été noté que, si nécessaire, le Comité pourrait à nouveau revenir sur ce point, lorsque les délégués auront examiné les changements que la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde ont proposé d'y apporter, changements qui ont été affichés sur le site web de la 40^e Assemblée (<https://www.icao.int/Meetings/a40/Pages/documentation-reference-documents.aspx>).

Le Comité exécutif a alors examiné les sept sections du point 14 de l'ordre du jour (Programmes de facilitation), documenté dans les notes WP/6, 8, 5, 60, 61 et IP/7 présentées par le Conseil et dans les notes connexes. Faute de temps, toutes les délégations n'ont pas pu présenter leurs contributions et observations. Le Comité est donc convenu que toutes observations et contributions supplémentaires devraient être envoyées par courriel au Secrétariat, à l'adresse fal@icao.int, pour le lundi 30 septembre 2019 à midi au plus tard.

OACI – SKY TALKS

Les ateliers SKY TALKS ont lieu dans le foyer situé au 4^e étage de la zone des ateliers (salle 4.15.72).

Pour la programmation détaillée des ateliers SKY TALKS organisés pendant la 40^e session de l'Assemblée, prière de consulter la page :

<https://www.icao.int/A40-SkyTalks-schedule>

Divers

Distribution de cadeaux et de documents promotionnels

Pendant l'Assemblée, la distribution de cadeaux et de documents promotionnels est interdite dans la Salle de l'Assemblée, ainsi que dans les Salles de conférence 1, 2 et 3. Conformément à la note administrative n° 4, le Secrétariat se tient prêt à aider à la distribution des documents, notamment des invitations, dans les casiers. Toute demande d'ordre administratif, telle que la distribution de documents, doit être présentée au Secrétariat, pour approbation, par l'intermédiaire de la Direction de l'administration et des services, à l'adresse ADB@icao.int.

Départ prématuré des délégations

Le départ prématuré d'une délégation complète devra être notifié par écrit à la Secrétaire générale. La notification écrite peut être déposée au stand de distribution des documents situé au 4^e étage du Centre de conférences, en face des escalators.

Multilinguisme à l'OACI

Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation – L'OACI est résolument attachée au multilinguisme ; elle offre à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation. Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.

Un service d'interprétation en portugais est assuré pendant l'Assemblée, grâce à la générosité du Brésil.

Environnement sans fumée

Il est permis de fumer dans certaines zones indiquées. Prière de suivre les panneaux.

— FIN —